

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
6 décembre 2021

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 6 décembre 2021, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillères et conseillers suivants :

MME Mélissa Gagnon
Marie-Pier Leblanc
Johanne Gagné

MM. Guy Gendron
Hugues Ouellet

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et secrétaire trésorière.

ORDRE DU JOUR

165-2021

Il est résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL

166-2021

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2021, tel que présenté.

LES COMPTES À PAYER

167-2021

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer au 6 décembre 2021, pour un montant de vingt-mille-cent-soixante-huit et soixante-six (20 168.66 \$). La liste des comptes non-inclus dans le tableau au montant de cinq-mille-six-cent-onze et trente-huit (5 611.38 \$). La liste des comptes payés d'avance au montant de treize-mille-cinq-cent-quarante-cinq et soixante et un (13 545.61 \$) incluant un montant de quatre-mille-trente-un et trente-deux (4 031.32 \$) de salaire brut en administration.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

VALD'IRÈNE- JOURNÉE FAMILIALE

168-2021

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

Que la municipalité de St-Noël offre aux citoyens 50 certificats à Val d'Irène qui seront disponibles au bureau municipal pour les citoyens de Saint-Noël, sous la formule premier arrivé, premier servi.

ALBUM DES FINISSANTS 2021 – POLYVALENTE D'AMQUI (EASO)

169-2021

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement de :

De verser un don de 50 \$ au comité de l'album des finissants de la polyvalente d'Amqui (EASO).

DON FONDATION ACTION-SANTÉ DE LA MATAPÉDIA

170-2021

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement :

Verser un don de 35 \$ à la Fondation Action Santé de La Matapédia, représentant une lumière de Noël pour chaque membre du conseil.

DON MAISON DES FAMILLES

171-2021

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement :

De verser une aide financière de 46 \$ à La Maison des Familles pour leur projet de jeu géant de « Recherche et Trouve » qui sera installé dans notre municipalité à l'été 2022.

DON-CLUB DE NATATION NATAQUI

172-2021

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement :

De verser un don de 100 \$ au club de natation Nataqui d'Amqui.

AVIS DE MOTION- ADOPTION DU BUDGET 2022

M. Guy Gendron donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il y aura adoption du règlement # 208-2021, fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensation pour l'exercice financier 2022.

Guy Gendron

AVIS DE MOTION- MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

M. Guy Gendron donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il y aura adoption du règlement # 209-2021, modifiant le règlement du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Guy Gendron

AVIS DE MOTION- MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Mme Marie-Pier Leblanc donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il y aura adoption du règlement # 210-2021, modifiant le règlement du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Marie-Pier Leblanc

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2022

173-2021

Il est proposé par M. Hugues Ouellet, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

D'adopter le calendrier des séances régulières pour l'année 2022 et ce, tel que présenté.

<p>CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NOËL POUR L'ANNÉE 2022</p>
--

<u>MOIS</u>	<u>DATE</u>	<u>HEURE</u>
Janvier	Lundi, 10 janvier	19 h 30
Février	Lundi, 07 février	19 h 30
Mars	Lundi, 07 mars	19 h 30
Avril	Lundi, 04 avril	19 h 30
Mai	Lundi, 02 mai	19 h 30
Juin	Lundi, 06 juin	19 h 30
Juillet	Mardi, 05 juillet	19 h 30
Août	Lundi, 1er août	19 h 30
Septembre	Mardi, 06 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi, 03 octobre	19 h 30
Novembre	Lundi, 07 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi, 05 décembre	19 h 30

DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDITS DE CONFORMITÉ

174-2021

Il est proposé par M. Hugues Ouellet et résolu unanimement :

De confirmer que Mme Manon Caron, directrice générale a déposé à la séance du 6 décembre 2021 les rapports d'audits de conformité portant sur l'adoption du budget et sur l'adoption du plan triennal d'immobilisations, tel que prévue à l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale.

DÉROGATION MINEURE N° DPDRL210047

426, ROUTE 297

175-2021

Considérant que le demandeur désire construire un garage de 56.49 m² en cours avant et dont une partie de ce dernier entre la prolongation des murs du bâtiment principale.

Considérant que toutes les autres dispositions des règlements seront respectées.

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par Madame Mélissa Gagnon et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la dérogation mineure N° **DPDRL210047** de la demanderesse.

LUMIÈRES DEL – ENTREPÔT DU 19-A RUE TURCOTTE

176-2021

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

De demander deux (2) soumission pour la fourniture et l'installation de quatre (4) lumières Del à l'entrepôt du 19-A rue Turcotte.

BÂTIMENT DU 15 RUE DE L'ÉGLISE

177-2021

Considérant que la commission scolaire de la vallée de La Matapédia a cédé le bâtiment situé au 15 rue de l'Église à la municipalité le 11 décembre 1986 pour la somme symbolique de 1.00 \$.

Considérant que le bâtiment a été cédé pour l'aménagement d'une résidence pour personnes âgées.

Considérant que cette vente était conditionnelle à ce que le bâtiment devait servir exclusivement à des fins communautaires et sans but lucratif et qu'à défaut de se conformer à la présente condition, la municipalité s'engageait à rétrocéder l'immeuble et en supporter les frais inhérents.

Considérant que les activités de la Résidence Beauséjour a pris fin le 31 octobre 2021.

Il est proposé par M. Guy Gendron, et résolu unanimement :

De mandater Me Laurence Beaudry, notaire pour effectuer le contrat de transfert de propriété à la Commission scolaire et d'autoriser le maire M. Gilbert Marquis et la

directrice générale, Mme Manon Caron à signer pour et au nom de la municipalité du Village de St-Noël tous les documents relatifs à ce transfert.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

178-2021

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 20 h 55.

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Gilbert Marquis, maire